



Rubrique: Appels aux créanciers suite à la liquidation

Sous-rubrique: Appel aux créanciers à la liquidation d'une association

Date de publication: SHAB 13.06.2022, **Publication répétée:** 14.06.2022, 15.06.2022

Date d'échéance prévue: 13.06.2027

Numéro de publication: LS04-0000001944

Entité de publication

Raphaël Hämmerli, Route de Neuchâtel 1, 1401 Yverdon-les-Bains

Sur mandat de:

Association Musique pour un temps présent en liquidation

Appel aux créanciers à la liquidation Association Musique pour un temps présent en liquidation

1. Publication

Entreprise dissoute:

Association Musique pour un temps présent en liquidation

CHE-157.684.850

c/o: BLOCH AVOCAT

Rue de Neuchâtel 1

1400 Yverdon-les-Bains

Dissolution par: Décision de l'Assemblée générale extraordinaire

Date de la décision: 22.04.2022

Remarques juridiques:

Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Publication selon l'art. 58 CC, en relation avec l'art. 913, al. 1, et art. 742, al. 2, CO.

Délai : 30 jours à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 15.07.2022

Point de contact:

Raphaël Hämmerli

co Bloch Avocats

Route de Neuchâtel 1

1401 Yverdon-les-Bains